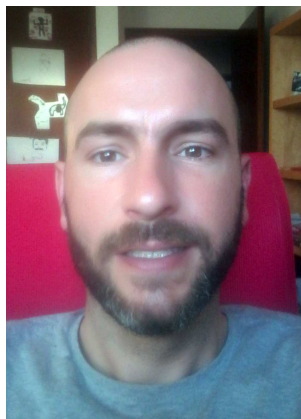
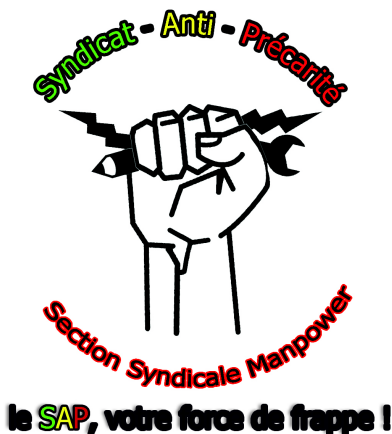


LES 3 SINGES(DICATS) : ILS N'ONT RIEN VU, RIEN ENTENDU, RIEN DIT



Contactez maxence :

0629053180

section.sapmanpower@gmail.com

Les trois singes ont fait des petits !

Vous les connaissez sans le savoir : ce sont les 6 syndicats désignés représentatifs par vos votes. Vous leur confiez une mission importante, celle d'équilibrer le rapport de force entre salariés et employeur, à l'heure où le Capitalisme fait feu de tout bois et broie les travailleurs sans attention pour leurs conditions sociales et matérielles, leur état de santé, leur vie privée...

Leurs élus siègent dans les Comités d'établissement ou d'Entreprise, sont vos Délégués du Personnel, vos représentants dans les Comités Hygiène Sécurité et Conditions de Travail ; les syndicats représentatifs négocient les accords d'entreprise avec la Direction de Manpower.

En théorie les syndicats représentatifs défendent vos intérêts avant les leurs, agissent pour défendre et améliorer vos droits et infléchir les positions libérales de Manpower.

La pratique est moins reluisante :

Les syndicats dits « représentatifs » ne vous défendent pas, ne se préoccupent pas des énormes infractions de Manpower qui vous vole par millions d'euros, qui abuse de votre situation précaire, ils n'agissent pas pour l'intérêt collectif, bien au contraire !! Ils agissent pour leur seul intérêt et celui de leurs dirigeants.

NE CROYEZ PAS LEUR BLABLA, CE N'EST QU'UNE BERCEUSE POUR ÊTRE RÉÉLUS.

Ces dossiers ont été montés par Maxence votre représentant du Syndicat Anti Précarité :

Vous avez travaillé chez EDF, GDF, ERDF, GRDF ? Vous avez droit au tarif agent et aux diverses primes statutaires.

Vous travaillez dans le BTP ? Vous avez droit à la prime de vacances.

Vous travaillez chez Rentokil-Initial ? Vous avez droit sous conditions à une prime de fin d'année.

(Fabrice Larcher, Directeur des Affaires Sociales de Manpower et relais de la direction auprès des syndicats, est un ancien cadre de chez Rentokil... rassurez vous lui non plus n'a rien vu, rien entendu et promis il ne dira rien !!)

Vous avez perçu un 13ème mois, une prime de fin d'année, de panier, d'habillement, de vacances ? Manpower ne les a pas toutes intégrées dans vos indemnités de congés payés et de fin de mission.

Manpower et ses clients préfèrent ne pas vous payer convenablement pour s'enrichir, ce sont des millions d'euros qui ne vous sont pas reversés et qui bénéficient au patronat.

Les trois singes n'ont rien fait pour vous défendre quand Manpower vous volait sous leur nez.

Le **Syndicat Anti Précarité** vous explique pourquoi.

Au Syndicat Anti Précarité on ne fait rien comme les 3 singes !!

Maxence, votre représentant se bat comme un lion pour vous défendre, depuis 6 ans !! Il attaque Manpower aux prud'hommes, a pris des risques en dénonçant dans les médias les escroqueries de Manpower (voir ici : <http://hpics.li/6108258> et ici : <http://hpics.li/6108258>) est discriminé depuis 2011, a été viré de la CGT car lucide sur les petits arrangements entre Syndicats et Direction de Manpower, a remué ciel et terre jusqu'au premier ministre et à l'assemblée pour faire entendre votre voix...bref, IL NE LÂCHE RIEN !

AUX ÉLECTIONS MANPOWER 2017 VOTEZ MAXENCE, VOTEZ SYNDICAT ANTI-PRÉCARITÉ !

Pourquoi les syndicats et leurs dirigeants n'agissent pas ?

L'argent est la raison principale, Manpower a bien compris les faiblesses des syndicats de l'intérim et en profite : les Syndicats Représentatifs reçoivent, grâce à un accord signé par eux mêmes avec la Direction, d'importantes subventions de l'employeur.

Oui vous avez bien lu, c'est Manpower qui finance les syndicats censés être ses adversaires !!

La preuve par l'image avec l'accord en question (P.16):

Article 2. Moyens syndicaux

2.1. Moyens financiers

L'action collective des organisations syndicales visant à la construction commune de méthodes et normes en matière de Dialogue Social s'accompagne du versement aux organisations syndicales représentatives au niveau de l'entreprise.

D'une enveloppe annuelle de 500.000 euros dont la répartition s'organise comme suit :

Manpower offre à chaque syndicat-partenaire une enveloppe de 7000 heures de délégation (!!!) (les « petits » élus par vos soins en CE/DP n'y ont pas droit, Manpower crée ici une caste intra-syndicale) (P17):

2.2. Crédit d'heures conventionnelles

En sus des crédits d'heures légaux dont pourraient bénéficier les ayants-droits, chaque organisation syndicale représentative bénéficie d'un crédit d'heures annuel de 7000 heures.

Ces heures sont exclusivement attribuées aux salariés disposant d'un mandat de Délégué Syndical d'Établissement, de Représentant Syndical CCE et CE ou de Délégué Syndical Central, Délégué Syndical Central Adjoint, ou bien en vue de leur mise à disposition auprès de leur organisation

Encore plus fort, ces 7000 heures sont convertibles en CASH !(P17) :

Le solde des heures non utilisées au 31 décembre de chaque année peut être reconverti en dotation financière au profit de l'organisation syndicale : une heure étant équivalente à la valeur brute horaire du SMIC au 1^{er} janvier de l'année du paiement.

Et comme on arrête pas la générosité de Manpower avec ses amis, Manpower paie loyers des locaux sur Paris et équipement qui va avec :

❖ Locaux pour les Organisations Syndicales représentatives au niveau national

Il est mis à disposition, un local spécifique situé au niveau de la Région Parisienne pour chaque Organisation Syndicale Représentative au niveau national. Le choix du local est réalisé d'un commun accord. L'équipement mobilier est fourni par l'entreprise sur la base du niveau d'équipement du Réseau, équipée au minimum de tables, de chaises, d'une armoire fermant à clé, d'une imprimante et d'une ligne ADSL. Un bilan de la dotation du local est réalisé avec chaque organisation syndicale à l'

Et enfin, encore plus fort, quand y en a plus, y en a encore, Manpower paie plus que ce que prévoit la Loi (c'est strictement interdit) des syndicalistes qu'elle désigne comme « responsables/cadres syndicaux » : 70h/mois pour le secrétaire et le trésorier au CCE et les salaires des délégués syndicaux centraux et secrétaire CCE détachés de ce qu'ils sont ; autant dire qu'un Ouvrier Smicard passe à un statut de « cadre syndical » rémunéré à prix d'or en un tour de main.

❖ Situation des « cadres responsables syndicaux/CCE »

Au sein de notre organisation du dialogue social, Manpower considère que certaines fonctions de responsabilités confèrent à leurs titulaires une reconnaissance de « Cadre Responsable Syndical/CCE ». Cette reconnaissance concerne les mandats de Délégué Syndical Central, Délégué Syndical détaché auprès d'une Organisation Syndicale et Secrétaire et Trésorier du CCE, en tant qu'ils assurent les responsabilités de gestionnaire des ressources syndicales et des allocations correspondantes, notamment et justifient de ce fait d'une délégation de responsabilités syndicales.

- Situation du Délégués Syndicaux Centraux et des Délégués Syndicaux détachés auprès d'une Organisation Syndicale

Les Délégués Syndicaux Centraux et des Délégués Syndicaux détachés auprès d'une Organisation Syndicale bénéficient d'une rémunération minimum du niveau 5A.

Après deux années révolues d'expérience (à charge pour l'intéressé d'apporter la preuve de la durée d'exercice) en tant que DSC ou DS détaché auprès de l'organisation, l'intéressé pourra se prévaloir d'une rémunération minimale de niveau 5B.

Afin de mettre en place cette garantie minimum de rémunération une prime différentielle sera appliquée par rapport au taux horaire de base pour les salariés intérimaires ou au salaire de base pour les salariés permanents. Cette rémunération minimale est susceptible d'évoluer au fil des ans avec le mécanisme de revalorisation salariale annuelle.

- Situation du Secrétaire du CCE

Le Secrétaire du CCE bénéficie d'un salaire de référence équivalent au niveau 5A, réévalué au niveau 5B après deux années révolues d'expérience en tant que Secrétaire du CCE. Cette rémunération minimale est susceptible d'évoluer au fil des ans avec le mécanisme de revalorisation salariale annuelle.

Des cadeaux pour les partenaires de la Direction, qui ne bougent pas le petit doigt quand vous vous faites escroquer, quand vous crevez au travail, ça ne vous rappelle rien ?

A noter le terme « Organisation du Dialogue Social », on est pas très loin de, de....de la MAFIA, voilà vous y êtes !!

Tout ce qui figure ici est vérifiable en ligne (<https://document.li/4v82>) Malheureusement cela n'est que la partie immergée de l'iceberg, d'autres scandales n'étant pas encore révélés.

Vous connaissez la réalité, les syndicats de Manpower sont tenus d'une main ferme, les subventions qu'ils reçoivent sont leurs chaînes, la paix sociale est achetée sur votre dos, avec votre argent.

« Un chien ne mord pas la main qui le nourrit ! Il aboie parfois, mais ne la mord jamais ! »

Ne commettez pas encore l'erreur de vous en remettre aux syndicats réformistes qui croient que le « dialogue » solutionnera tout, ne croyez pas plus ceux qui vous vantent leur camelote dans de beaux tracts dignes des meilleurs publicitaires, ne gobez plus les accents « révolutionnaires » Tous se moquent de vous comme de leur première dent de lait et ne cherchent qu'à garder leur place encore longtemps.

Vous avez le choix, celui de perpétuer le système ou de le remettre en cause en votre faveur ; votre vote compte !!!

**Ne fermez plus les yeux !
ÉLECTIONS MANPOWER 2017,
NE VOTEZ PAS POUR LES TROIS
SINGES, CHOISISSEZ LE
SYNDICAT DU COMBAT
ET DE LA VÉRITÉ,
VOTEZ SYNDICAT ANTI
PRÉCARITÉ !**